
Programme de Formation

Formation CSE - Formation obligatoire à la Santé et Sécurité au travail - 11 à 49 salariés

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

- Élu(e)s du CSE (titulaires et suppléants) effectuant leur premier mandat au sein d'entreprises de 11 à 49 salariés.



Objectifs pédagogiques

- Cerner les différentes attributions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise.



Description

Introduction

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Les attributions du Comité Social et Economique

- Les réclamations individuelles ou collectives
- La promotion de la santé, la sécurité et les conditions de travail

Les grandes bases de la prévention

- Santé, sécurité et conditions de travail
- Notions de vocabulaire : dangers, risques, prévention, protection, etc.

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail en France et dans l'entreprise

- Acteurs institutionnels
- Acteurs externes : CARSAT, Inspection du travail, services inter-entreprises de médecine du travail, INRS, organismes qualifiés
- Acteurs internes et IRP
- Modalités de création d'un CSE
- La CSSCT

Les outils et documents

- Le DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Bilan et programme annuel, etc.
- La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)



Fonctionnement et attributions du CSE

- Aspects juridiques et documentaires
- 1. Sources de droit (Code du travail, Code civil, Code pénal, ...)
- 2. Textes réglementaires de référence
- 3. Obligations et responsabilités
- 4. Faute inexcusable (employeur, encadrement et salarié)
- 5. Délégation de pouvoir
 - Désignation
 - Composition
 - Membres élus et de droit
 - Invités
 - Crédit d'heures
 - Constitution du règlement intérieur
 - Moyens de fonctionnement
 - Droits du CSE
 - Droit à l'expertise
 - Droit d'alerte (procédure suite à droit de retrait)
 - Missions
 - Inspection des locaux
 - Enquête suite à accident ou danger grave et imminent
 - Mission lors d'aménagement important
 - Missions relatives aux conditions de travail
 - Mission d'étude de certains documents (règlement intérieur, plan de prévention, vérifications périodiques, affichage obligatoire)
 - Visites (avec préparation et compte-rendu)
 - Réunions
 - Ordre du jour
 - PV
 - Affichage
 - Rapports et Bilans (rapport annuel, bilan annuel, DUERP)

Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Évaluer les risques professionnels par l'analyse d'une situation de travail pour les prévenir

- Connaître les risques (liste des risques INRS, Risque chimique, TMS, risques spécifiques à l'entreprise)
- Les facteurs potentiels d'accidents
- Analyser une situation de travail, méthodologie d'étude de poste (5M, QQQCCP, ITAMAMI, ISHIKAWA)
- Différents supports d'aide à l'analyse
- Les moyens d'observation, les échanges avec les salariés
- L'accueil des nouveaux embauchés
- Savoir élaborer des propositions (plan d'action) et argumenter en réunion

Être force de proposition en matière de sécurité, de santé, d'hygiène et d'amélioration des conditions de travail

- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel : Méthodes d'analyse
 - par l'arbre des causes
 - Utilisation des données anthropométriques et abaques
 - Critères de sélection des mesures de prévention et proposition d'actions correctives
 - Les risques psychosociaux
- 1. Détection
- 2. Analyse
- 3. Mesures de prévention

- La pénibilité
- 1. Notions de pénibilité au travail
- 2. La prise en compte de la pénibilité
- 3. Les plans d'action de prévention

La promotion de la santé, la sécurité et des conditions de travail

Bilan, évaluation et synthèse de la formation



Prérequis

- Etre élu(e) au CSE est requis.



Modalités pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.



Moyens et supports pédagogiques

- Un support de cours numérique ou papier sera remis à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

- La validation des acquis sera réalisée à travers un quiz, un auto positionnement et/ou une certification
- Une évaluation qualitative de la formation sera complétée par le stagiaire